

Activité :

N° adhérent :

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance
Adresse			
Tel professionnel	Tel personnel	Tel portable	
Mail			

Ville de Rennes Rennes Métropole CCAS Archipel Habitat CEBR

Service : ou Retraité
 Conjoint ou enfant d'agent
 Extérieur

Inscription dans d'autres sections ? : Oui Non

Montant de l'adhésion ASMR **16 €**

(sauf si déjà payée dans une autre section - Indiquer laquelle) ;

Montant de la cotisation à la section.....€

Je joins : le règlement d'un montant total de€

Au vu des tarifs pratiqués par l'association, il n'y aura aucun remboursement de cotisation qu'elle qu'en soit la raison sauf décision contraire du CA de l'ASMR.

J'effectue mon règlement par:

- Chèque bancaire à l'ordre de " Trésorier de l'ASMR"
 Chèques vacances Espèces Chèque Coupon Sport

* Par cette inscription j'autorise l'ASMR à diffuser, sur support papier ou en vue de mettre en ligne sur le site Internet de l'association, les photographies prises lors du déroulement de l'activité de la section ou de l'association sur lesquelles je figure.*

Sachant que les dommages matériels ou corporels subis par des tiers, du fait de l'activité de l'ASMR et en cas de responsabilité de celle-ci, sont couverts par l'assurance "Responsabilité Civile" générale de l'association, j'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire éventuellement, une assurance individuelle Accident pour couvrir mes propres dommages corporels pouvant survenir pendant mes activités au sein de l'association.

Fait à Rennes, le

Signature de l'adhérent

INFO SPECIFIQUE A LA SECTION :

* Si vous souhaitez vous y opposer merci de l'indiquer par courrier adressé à la Présidence de l'ASMR.

Siège administratif

7, rue de Viarmes – 35000 Rennes

Tél : 02 23 62 10 13 (permanence le matin)

@mail : asmr@ville-rennes.fr

www.asunicipauxrennesmetropole.fr